NUMÉRO 4 — LE JOURNAL PARAIT LE MERCREDI ET LE SAMEDI — SAMEDI 18 AOUT 1877

Un Numéro : 10 Centimes.

AR WIRIONEZ

(LA VÉRITÉ)

JOURNAL POLITIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX

DÉFENSE DES PRINCIPES SOCIAUX

DES INTÉRÊTS DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

S'adresser, pour l'administration et les abonnements, au Gérant, et pour la Rédaction, au Rédacteur, rue de Brest, 36.
(Affranchir)
Les articles déposés et non publiés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS :
Un an . . . . . 12 fr.
Six mois . . . . . 6 —
Exceptionnellement et transitoirement, des abonnements pour trois mois seront reçus au prix de 2 francs.

ANNONCES : la ligne
Annonces judiciaires . . . . . 20 c.
— diverses . . . . . 20 —
Réclames . . . . . 30 —
On est prié de remettre les annonces, au plus tard, la veille de la publication du Journal.

INSERTIONS :
Pour les annonces judiciaires et commerciales, s'adresser à Mme J. BASLE, 36, rue de Brest.
(Affranchir).

BUREAU DE POSTE
Rue de Brest, n° 52

DÉPART	Dernière levée de la boîte.	Départ du courrier.
LIGNES de Rennes, Brest et Roscoff	mat 8 0	mat 8 35
Brest, Quimper	9 0	9 55
Paris, France Etranger	soir 2 40	soir 2 55
Brest	4 15	4 45
Brest, Quimper, Nantes et Nantes à Paris	9 15	9 30
Lannion, Roscoff	9 15	11

ARRIVÉE	Heure d'ar.	Heure de distrib.
LIGNES de Roscoff et Lannion	9 s.	7 m
Nantes à Quimper, Brest, Paris à Rennes, St-Brieuc, Guingamp	10	7
Paris à Brest, Quimper, Brest	mat 9 10	9 55
Lannion, Plouaret, Plouigneau	1035	2 s.
Guingamp, Pleybert-Christ, St-Thégonnec	soir 1 30	2
Brest, Roscoff	3 30	4

BUREAUX DU TÉLÉGRAPHE
Rue de Brest, n° 32

ENVIRONS DE MORLAIX

Observation essentielle

Les Billets d'aller et retour, délivrés le Samedi et les veilles de Fêtes légales (1er *Janvier*, *Ascension*, *Assomption*, *Toussaint*, *Noël*), à partir de midi, sont valables jusqu'au surlendemain de leur date, à midi inclusivement. Les aller et retour délivrés les Dimanches et jours de Fêtes légales sont valables jusqu'au lendemain de leur date, à midi inclusivement.

Les Billets d'aller et retour délivrés le Samedi-Saint et la veille de la Pentecôte, les Dimanche et Lundi de Pâques et de la Pentecôte, sont valables jusqu'au Mardi inclusivement.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST *(Service d'été, du 25 juin)*

DISTANCES KILOMETRIQUES, PRIX DES PLACES ET HEURES DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES

NOTA. — L'horloge de l'Hôtel-de-Ville est en retard de 24 minutes sur l'heure du Chemin de fer

DE MORLAIX A PARIS

Distances des Gares entre elles	Prix des Places de Morlaix aux Gares ci-contre : 1re classe	2e classe	3e classe	GARES	1re, 2e, 3e cl. jusqu'à Rennes	1re, 2e, 3e classe	Express 1re et 2e classe	1re, 2e, 3e classe	1re, 2e, 3e classe
	fr. c.	fr. c.	fr. c.		matin	matin	soir	soir	soir
				MORLAIX..... *Dép.*	8 56	1 17	3 17	6 55	9 50
10	1 20	» 90	» 65	Plouigneau	9 14	1 36	—	7 15	—
14	2 95	2 20	1 65	Plounérin	9 37	2 »»	—	7 42	—
8	3 95	2 95	2 10	Plouaret	9 55	2 20	4 »»	8 01	—
11	5 25	3 95	2 90	Belle-Isle-Bégard	10 12	2 41	—	8 25	—
15	7 25	5 40	4 »»	GUINGAMP	10 37	3 15	4 58	8 55	—
30	10 90	8 25	6 05	SAINT-BRIEUC	11 10	4 15	5 58	—	—
102	25 40	17 50	12 85	RENNES	2 50	7 40	8 »»	—	—
375	69 35	52 »»	38 15	PARIS..... *Arr.*	11 40	—	4 50	—	—
					soir.	soir.	matin.		

DE MORLAIX A BREST

GARES	1re, 2e, 3e classe	Express 1, 2, j. Brest	1re, 2e, 3e classe	1re, 2e, 3e classe	1re, 2e, 3e classe Express Morlaix à Brest
	matin	soir	matin	soir	matin
MORLAIX..... *Dép.*	6 30	9 »»	10 29	3 03	9 31
Pleyber-Christ	7 03	—	10 50	3 48	10 08
Saint-Thégonnec	7 24	—	11 02	3 28	10 18
Landivisiau	7 58	9 35	11 29	3 50	10 37
Landerneau	8 40	9 52	12 03	6 13	11 04
Kerhuon	8 57	—	12 28	6 31	11 22
BREST..... *Arr.*	9 14	10 15	12 45	6 45	11 40
	matin	matin	jour	soir	soir

Tout Billet au-dessus de 10 francs est assujetti, en plus, à un droit de timbre de 10 centimes.

1870 — Bataille de Gravelotte.

AOUT

18

SAMEDI

Soleil : Lev. 4 h. 58
Couch. 7 h. 8
Lune : P. L. le 25.
D. Q. le 31.

Ste HÉLENE
Dimanche
ST LOUIS
Lundi
St BERNARD
Mardi
Ste JEANNE

UNE DÉPÊCHE

Nous recevons communication de la dépêche télégraphique ci-après, que nous sommes heureux de reproduire, et qui montre une fois de plus le sentiment véritable des populations.

Voici le texte de cette dépêche, adressée à tous les préfets et sous-préfets.

Jeudi, 16 août.

« Le Maréchal a reçu à Evreux un accueil « des plus sympathiques ; plus de trois « cents maires sont accourus pour le saluer.

« Les maisons étaient toutes pavoisées « ou enguirlandées ; la foule criait avec « un généreux enthousiasme : Vive le « Maréchal! M. Pouyer-Quertier, président « du Conseil général, a prononcé un dis- « cours dans lequel il explique les vraies « causes de la crise commerciale, et montre « que les autres pays sont plus éprouvés « que le nôtre. Ensuite, et successivement, « discours de l'adjoint au maire de la ville « d'Evreux, discours du Président du Con- « seil d'arrondissement, discours du Pré- « sident du tribunal de commerce.

« Réponses du Maréchal, couvertes d'ac- « clamations.

« Après la revue et diverses visites « faites aux établissements publics et aux « usines, le Maréchal a quitté Evreux à « quatre heures. »

RAPPROCHEMENTS

Le *Morlaisien* a trouvé intéressant, dans son numéro du 15 de ce mois, de rapprocher entre eux les résultats, par communes, des élections du 12 août 1877 dans le canton de Lanmeur, et de celles qui avaient eu lieu en 1874 dans la même circonscription, pour la nomination d'un Conseiller général, et il en a conclu que l'on pouvait juger par là du terrain que le parti républicain avait gagné dans ce canton.

Nous croyons pouvoir, même avec un certain avantage, opposer les chiffres aux chiffres, et nous pensons qu'il est utile, de notre côté et avec plus de justesse peut-être, de faire remarquer que si, depuis 1874 jusqu'en 1876, les idées radicales paraissent avoir fait des progrès dans le canton de Lanmeur, l'exacte vérité est que depuis 1876, c'est-à-dire dans un laps de temps beaucoup plus court, un grand nombre d'électeurs se sont franchement ralliés à l'opinion conservatrice; il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les chiffres ci-dessous, présentant les résultats des élections en 1876 et en 1877, dans le canton de Lanmeur.

Elections législatives de 1876

	Swiney.	De Kersauson.
Garlan	150	93
Guimaëc	168	205
Lanmeur	246	328
Locquirec	137	75
Plouégat-Guerrand	432	8
Plouézoc'h	36	338
Plougasnou	382	403
Saint-Jean-du-Doigt	95	204
	1646	1654

Elections de 1877

	Dr Clech.	De Kersauson.
Garlan	110	171
Guimaëc	169	223
Lanmeur	210	358
Locquirec	142	75
Plouégat-Guerrand	380	39
Plouézoc'h	9	353
Plougasnou	364	413
Saint-Jean-du-Doigt	130	189
	1514	1821

Sans doute on voudra nous objecter — le *Morlaisien* du 15 août a déjà soulevé cette question — que les élections législatives ont un caractère essentiellement politique, tandis que celles des conseillers généraux sont purement locales, que la question politique n'y entre pour rien, et que l'on vote plus souvent pour l'homme que pour le principe qu'il représente. Nous préviendrons cette objection en répondant à MM. les radicaux qu'ils ne se font pas faute de faire intervenir la politique dans toutes les élections, de quelque nature qu'elles soient, et ils l'avouent d'ailleurs eux-mêmes, dans la comparaison qu'ils établissent entre les élections d'un Conseiller général, en 1874 et en 1877, en faisant précisément remarquer — ce n'est pas nous qui le leur avons fait dire — le terrain qu'ils semblent avoir gagné dans le canton de Lanmeur, depuis trois ans.

Nous ne voyons, du reste, aucun inconvénient à ce que MM. les radicaux ne se désolent pas du scrutin de dimanche dernier; mais nous tenions à constater que le *drapeau républicain* a été déserté, dans l'espace d'un an, par près de 200 de ses défenseurs qui sont venus bravement et sans hésiter se ranger sous l'étendard de l'ordre et de la vérité.

Le *Morlaisien*, pour atténuer sa défaite dans l'élection de Lanmeur, rappelle le nombre de voix obtenues en 1874 par M. Swiney fils, et il les compare aux voix obtenues il y a huit jours par le docteur Clech.

M. Swiney fils n'ayant eu que 1138 voix, et M. Clech en ayant obtenu 1514, le *Morlaisien* se félicite des progrès faits par sa cause.

Ce qu'il ne fait pas et ce qu'il aurait dû faire pourtant, c'est de nous apprendre comment les républicains ont obtenu l'avantage dont ils se vantent.

Connaissant les sympathies des électeurs pour M. de Kersauson fils, les républicains ont fait imprimer, à Brest, des bulletins de vote absolument pareils aux siens et portant son nom. Ils ont biffé sur ces billets le nom de M. de Kersauson, et ils ont écrit à la main le nom du docteur Clech, mais cette substitution de nom a été faite de telle sorte qu'elle devait échapper complètement aux électeurs illettrés, et ils sont nombreux malheureusement.

Ce sont ces billets distribués par les républicains, qui ont donné au docteur Clech le chiffre de voix, relativement élevé, qu'il a obtenu.

Nous savons que les chefs du parti revendiquent hautement la responsabilité de cette manœuvre déjà employée dans de précédentes élections.

C'est, disent-ils, pour garantir la liberté de l'électeur et lui permettre de voter à sa guise et sans aucune crainte qu'ils y ont recours.

Les conservateurs disent, au contraire, que cette manœuvre n'a pour but que de tromper les électeurs ignorants.

Des faits récents permettent d'affirmer qu'il en est bien ainsi.

A Plougasnou, par exemple, un électeur s'approche spontanément de M. de Kersauson, lui annonce qu'il va voter pour lui et lui montre son bulletin.

Ce bulletin était un bulletin transformé.

M. de Kersauson fait alors observer à l'électeur que le billet qu'il lui montre porte le nom du docteur Clech. *Mais non, vous voyez bien que c'est long*, répond le paysan, en montrant les mots : Louis de Kersauson, le *nom de Clech n'est pas si long*.

N'est-ce pas la meilleure preuve que les bulletins, dont nous parlons, servent à tromper les électeurs ?

Voilà un homme auquel personne ne disait rien; s'il voulait voter pour M. Clech, il n'avait qu'à passer son chemin et à voter comme bon lui semblait.

Spontanément, de lui-même, sans que rien l'y oblige, il s'approche de M. de Kersauson et lui montre son bulletin. Sa bonne foi est manifeste, et l'observation par laquelle il répond à M. de Kersauson prouve bien qu'il a été trompé et qu'on a abusé de son ignorance et de sa simplicité.

On nous affirme, d'ailleurs, mais nous ne pouvons garantir l'exactitude de ce dernier renseignement, que, dans certaines communes, on distribuait ces bulletins transformés, à ceux dont les sympathies pour M. de Kersauson étaient connues, et qu'on leur enlevait les bulletins dont ils étaient porteurs, sous prétexte que c'étaient des bulletins Clech, et qu'on leur donnait à la place les bulletins falsifiés que nous avons décrits.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, bien que le docteur Clech ait fait imprimer **20,000** bulletins à son nom, il ne s'est pas trouvé **600** de ces bulletins dans les urnes, le soir de l'élection.

Dans presque toutes les communes, les maires nous ont affirmé que les DEUX TIERS des bulletins attribués à M. Clech étaient des bulletins Kersauson transformés en bulletins Clech.

A Guimaëc, par exemple, sur 169 suffrages attribués à M. Clech, il y avait environ 50 bulletins imprimés, à son nom; tous les autres étaient de faux bulletins Kersauson.

A Garlan, sur 110 bulletins au nom du docteur Clech, une vingtaine tout au plus étaient imprimés. Tous les autres étaient falsifiés.

A qui fera-t-on croire que, dans des communes comme Garlan et Guimaëc, il y ait un aussi grand nombre d'électeurs qui ne consentent à voter pour le candidat radical qu'à la condition de paraître voter pour le candidat conservateur ?

Qu'il y ait quelques électeurs timides, auxquels les prescriptions de la loi paraissent insuffisantes pour assurer le secret du vote, on peut à la rigueur le comprendre; mais cela ne peut être que des exceptions.

Or, lorsqu'on transforme par milliers les bulletins Kersauson en bulletins Clech, ce n'est plus pour des exceptions qu'on travaille, et on poursuit un tout autre but que de rassurer quelques esprits timorés.

Les exemples que nous avons cités plus haut en sont la preuve indubitable.

Et voilà comment M. Clech a obtenu plus de voix que M. Swiney fils !

La conscience des honnêtes gens a, depuis longtemps, fait justice de ces procédés déloyaux; mais puisqu'on continue à les employer, les conservateurs ont le devoir de déjouer ces manœuvres en éclairant les électeurs et en dénonçant à la justice tous les faits qui lui permettront de savoir et de châtier une fraude que la loi réprime sévèrement.

La liberté électorale comme l'entendent les républicains

ÉPISODE DE LANMEUR

Le dimanche 12 août, jour de l'élection, le sieur Cosquer, Jean, du bourg de Plouégat-Guerrand, se tenait près de la mairie de cette commune et distribuait des bulletins pour M. de Kersauson, dont il connaissait et aimait la famille, lorsque les sieurs Mahé, Yves, et Jaouen, Olivier, de la même commune, partisans du docteur Clech, lui enjoignirent formellement de se retirer.

Le même Mahé ayant vu le nommé Guizien, Jean, de Plouégat-Guerrand, se diriger vers la salle du vote, lui demanda à voir son bulletin; ce bulletin était au nom de M. de Kersauson. Mahé lui dit qu'il n'était *pas bon* et, lui en ayant donné un autre, le conduisit jusqu'à l'urne.

Ces faits résultent de la déclaration du sieur Cosquer lui-même.

Ah! la vieille discipline radicale est bien établie dans la commune de l'ex-député, ex-maire, M. Swiney, et il est heureux qu'il soit aujourd'hui frappé d'impuissance!

LEUR VIE PRIVÉE.

Ce que les républicains redoutent le plus, c'est qu'on parle de leur vie politique et privée, c'est qu'on lave leur linge sale en public. Depuis que M. Assezat de Bouteyre a fait la lumière sur M. Guyot de Montpayroux,

M. Guyot de Montpayroux ne dérage pas ; depuis que M. Ordinaire a jeté une brochure dans les jambes de M. Gambetta, M. Gambetta est hydrophobe. Ces Messieurs — je parle de MM. Guyot et Gambetta — ont pu lancer toutes espèces d'injures et de calomnies contre les hommes d'ordre : ils agissaient dans l'intérêt de la sainte liberté. Mais dès qu'on les attaque, c'est l'infâme réaction qui lève la tête. De plus, ils menacent de la vindicte des lois, s'ils triomphent, ceux qui leur disent la vérité. Ils laissent à entendre que si la République reste le gouvernement de la France, les ministres actuels, les sénateurs qui ont voté la dissolution, les députés qui ne font pas partie des 363, les préfets et agents du gouvernement du maréchal, les journaux qui se sont dévoués à la cause du 16 mai seront thermidorisés, pendus ou déportés.

Eh bien, mais cela nous va ! La situation se dessine — il ne nous reste plus, après cela, qu'à vaincre ou à disparaître dans la tourmente révolutionnaire.

Nous pourrions, il est vrai, facilement prédire à nos adversaires, que si — comme bien des faits nous le font augurer — ils sont battus dans les élections prochaines, nous leur tiendrons la promesse qu'ils nous font ; mais — heureusement — nous ne croyons pas que le gouvernement d'ordre qui sortira de la future Chambre soit destiné à vivre de proscriptions et d'exécutions.

***

Les républicains ne comprennent pas que leur République est impossible, justement parce qu'elle ne peut pardonner à personne, pas même aux républicains qui ont fait le 18 Mars 1871 et la Commune de Paris.

Elle ne peut d'abord pardonner ni aux royalistes ni aux impéralistes, parce que ceux-ci n'admettent pas la République; ensuite elle ne peut pardonner aux communards parce qu'ils veulent absorber la République.

M. Thiers ne peut amnistier les gens qu'il a fait mitrailler ;

M. Gambetta ne peut grâcier les gens qu'il a abandonnés alors qu'ils marchaient au feu ;

M. Naquet et ses amis ne peuvent faire revenir les communards qu'à la condition d'envoyer MM. Thiers et Gambetta les remplacer sur les rivages fleuris de la Nouvelle-Calédonie.

Certes, il y a des désunions dans le parti de l'ordre et même dans chacune des fractions du parti de l'ordre, mais enfin on ne s'y menace ni de se faire mutuellement déporter, ni de se couper réciproquement la tête. Or, dans le parti républicain c'est toute autre chose ; quand ils sont trois républicains ensemble, le troisième, on le sait, surveille les deux autres; quand ils sont deux, ils condamnent à mort le camarade qui vient de les quitter; et quand ils sont un, il rêve comment il deviendra dictateur.

***

M. Thiers, qui a quelquefois des accès de bon sens foudroyant, disait, le 21 Mars 1871, à la tribune de l'Assemblée nationale, au sujet d'un projet de loi municipale pour la ville de Paris :

« Nous vous apporterons un projet de loi rédigé d'accord avec vous; je vais plus loin, je mets au défi tous les membres qui siégent dans cette assemblée, qui siégent de ce côté (il désignait la gauche) — ils savent bien que je ne veux pas les offenser et méconnaitre leur droit, — je les mets au défi d'écrire eux-mêmes un projet de loi que ces gens-là (des communards) accepteraient. »

Aujourd'hui ces gens-là et M. Thiers se donnent en public le baiser Lamourette ; mais les haines qui les séparent sont aussi vivaces qu'au 21 mars 1871. M. Thiers ne peut gouverner qu'avec les gens qui le combattent aujourd'hui et contre ceux qui le soutiennent. La République ne peut être ni modérée, ni conservatrice, à cause de sa queue dont le poids emporte toujours sa tête. La République ne peut être que tumultueuse, désordonnée, cruelle parce qu'elle ne voit partout, même parmi ses partisans, que des ennemis et des traîtres. Ennemi le conservateur, ennemi le monarchiste et l'impérialiste; traître le modéré. Ennemis le patron, le propriétaire, le capitaliste, le rentier; traître celui qui a une supériorité et celui qui possède une épargne, si petites que soient d'ailleurs cette épargne et cette supériorité.

Et M. Thiers a donc bien raison lorsqu'il dit qu'une constitution et une loi républicaines contentant tous les républicains, ou seulement une portion du parti républicain, sont impossibles à rédiger même, — nous ajouterons — surtout par des républicains.

Opinion du citoyen Ordinaire sur le citoyen Gambetta.

Le citoyen Ordinaire, député ultrà radical du département du Rhône, disait comme le notaire d'Émile Augier : la preuve que je respecte la loi, c'est que je la tourne ! malheureusement un jour il a tourné trop court, son char a accroché et il a perdu du même coup l'estime de son ami Gambetta, ce qui, paraît-il, ne lui inspire pas un violent désespoir, mais aussi sa position de député; ceci le vexe davantage.

Toujours est-il, que ce citoyen admis pendant des années dans la petite intimité de l'illustre M. Gambetta, était merveilleusement placé pour le connaître, il a pénétré dans les coulisses, il a tout vu, et nous fait aujourd'hui des révélations trop précieuses, pour que les lecteurs de la *Vérité* n'en aient pas connaissance.

L'opinion des conservateurs sur M. Gambetta n'a jamais varié, nous l'avons toujours pris pour un ambitieux vulgaire, usant de tous les moyens, honnêtes ou non, pour parvenir, nous avons toujours dit qu'il était trop jeune pendant la guerre pour faire tuer les autres sans s'exposer lui-même; nous avons toujours demandé comment M. Gambetta, pauvre avant la guerre, est devenu si riche en 1871. D'où vient cette fortune, d'où vient ce luxe? on n'a pas le droit de s'enrichir si rapidement près des caisses de l'Etat, surtout quand on est l'ami de gens qui ont à chaque instant maille à partir avec la justice à Lesneven, à Lyon ou ailleurs.

Voilà ce que nous avons dit, voilà ce que dit avec nous le citoyen Ordinaire, depuis qu'il n'a plus de ménagements à garder; écoutons-le plutôt :

« Si les rumeurs et les calomnies dont il est l'objet, ainsi que sa clientèle, ne sont pas fondées, je vais lui donner l'occasion, dans l'intérêt du grand parti républicain, de leur infliger un démenti formel, et d'en faire prompte justice avec sa netteté habituelle. Il ne faut pas que l'ombre d'un soupçon puisse planer à son sujet dans l'opinion publique..... Il est important pour la République de démasquer ceux qui transforment la politique en une profession qui permet d'acheter des hôtels et des équipages.

« M. Gambetta était un étudiant du quartier latin, sans sou ni maille, cherchant des causes et sa voie sur les marches du Palais de Justice. De temps en temps, M. Laurier, qui l'aimait beaucoup, payait ses voyages, et c'est dans une de ces périgrinations que le républicain farouche et infaillible d'aujourd'hui, fut l'hôte de la famille d'Orléans.

« A présent, il est riche, il a un hôtel, un équipage, il joue 25 louis à l'écarté, à la bouillote ou au baccarat, et il a une suite nombreuse de courtisans, qu'il traite, du reste, comme ils le méritent, avec la dernière insolence ; il paraît dépenser 100,000 francs par an, rit bien haut, engraisse et considère ses subordonnés et ses flatteurs comme des imbéciles.

« Il y a loin de l'époque où, pauvre, dévoré de l'ambition de parvenir et de jouir, il lançait les foudres de son éloquence contre l'empire et la période que nous traversons ! Maintenant, le tribun d'autrefois cherche à consolider sa fortune, à préparer son avènement à la présidence, ou même, si un accident survenait, à ne pas rendre impossible sa place dans le ministère d'une monarchie.

Fin comme un Génois, pour sauvegarder ses intérêts personnels, il a toujours mal gouverné la barque de la démocratie; et je ne sais par suite de quelle aberration, de quelle illusion, certains personnages sont arrivés à lui faire une réputation d'habileté incomparable, à le proclamer un homme d'Etat digne du cardinal de Richelieu.

Les circonstances l'ont favorisé et l'ont imposé à la première place, au 4 Septembre, après avoir refusé d'installer la République au 12 août 1870, préférant attendre le désastre de Sédan. A cette date même, il n'était pas le partisan d'un changement de gouvernement.

Quels desseins s'agitaient dans son cerveau? Il jugea rapidement, lorsque l'investissement de Paris fut effectué, que la Défense nationale marchait à une capitulation plus ou moins éloignée, et, craignant d'être compromis, de s'user dans l'esprit de la population patriote de la capitale, il s'évada en ballon et devint un dictateur, déployant une activité fiévreuse qui se traduisait par la nomination des généraux du régime déchu, par un bouleversement complet dans les attributions des autorités civiles et militaires, par le refus à la nation de se donner une Convention chargée d'organiser la résistance ou bien de traiter suivant les circonstances avec le gouvernement ennemi.

Il vit même avec mécontentement l'arrivée de Garibaldi, dont la popularité l'importunait, et il ne craignit pas de lui offrir le commandement de trois cents hommes ! Redoutant, néanmoins, l'effet que ne manquerait pas de produire sur les républicains le départ de l'illustre patriote italien, il se résigna à lui créer une situation plus importante ; mais il ne lui donna jamais la facilité d'accomplir sa tâche.

Quand l'armistice fut signé, quand l'Assemblée nationale fut réunie, il comprit que sa fortune personnelle exigeait une éclipse momentanée. La Commune allait éclater : il aurait pris parti pour elle si elle eût été victorieuse, et si, au contraire, elle eût été vaincue, il s'imposait à l'Assemblée comme chef de l'opposition. Il continuait à pas de géant sa marche vers le Capitole.

Il s'enfuit alors pour voir de quel côté le vent soufflerait, et se dirigea vers la plage de Saint-Sébastien pour orienter sa voile. Je passerai sous silence l'emploi de son temps, quoique les détails assez piquants aient été recueillis dans une maison de la rue Roquépine, où il a laissé traîner une volumineuse correspondance que de nombreux émissaires ont plus d'une fois tenté de racheter.

La Commune fut condamnée par M. Thiers, sabrée par le maréchal de Mac-Mahon, et M. Gambetta accepta à Marseille, au détriment du docteur Bouquet, une circonscription résignée à l'envoyer siéger à l'Assemblée nationale. Nous savons tous la reconnaissance qu'il témoigna au candidat généreux qui s'était effacé ! M. Gambetta fit lutter contre lui aux élections dernières avec une grande énergie, et fut battu. Cet homme est égoïste; il considère ses concitoyens comme des instruments qu'on emploie lorsqu'il en est besoin, et qu'on brise lorsqu'ils ne peuvent plus servir.

Arrivant à l'origine de ses rapports avec M. Gambetta, M. Ordinaire s'exprime ainsi :

C'est après l'élection du 2 juillet 1871 que je fis votre connaissance, monsieur Gambetta ; vous n'étiez pas satisfait de l'attitude de M. Thiers à votre égard, et vous vous répandiez en invectives contre celui qui vous avait traité de « fou furieux. »

Il me souvient qu'un soir nous revenions ensemble de Versailles par la rive gauche, et vous parliez du Président de la République dans des termes que *je ne veux pas rapporter*, mais que je puis traduire ainsi :

— Je prouverai bientôt par des documents que cet homme a été funeste à la France dans son voyage diplomatique auprès des différentes cours de l'Europe.

Je traduis votre pensée pour ne pas employer le mot cru, exact, présent à ma mémoire, dont vous vous êtes servi à l'égard de M. Thiers. Rappelez vos souvenirs ; je vous ai laissé, ce soir-là, au coin du boulevard, et vous vous rendiez rue Taitbout, si bien que je commis une grossière indiscrétion en donnant le lendemain votre adresse à un ami de province, au numéro que vous aviez indiqué au cocher.

Vous preniez, monsieur, beaucoup de précautions pour conserver les documents auxquels vous faisiez allusion, et vous les avez fait imprimer clandestinement, si j'en crois le passage suivant d'une brochure de M. Pierre Baragnon, un de vos anciens amis, dont les révélations vous inquiétaient et que vous avez voulu également sacrifier à votre ambition.

« Je ne crois même pas que tu « m'aies flairé » depuis bien longtemps, puisque, il n'y a pas un an, ton gérant de la *République Française*, Lenoir, est venu durant des mois entiers seul, dans la maison du faubourg Saint-Honoré, 248, composer à mon imprimerie de la *Tache noire*, et pour éviter toute indiscrétion, les documents les plus confidentiels de la Défense nationale. Il n'y a donc pas un an que les pièces secrètes de ton portefeuille de dictateur étaient en ma possession, classées et composées sous mes yeux, de façon à former un gros volume à chercher en quelques heures. »

Vous avez oublié tout cela ; vous avez fait taire vos rancunes parce que M. Thiers avait besoin de la fausse popularité dont vous jouissiez près des masses après votre passage accidentel au gouvernement de la Défense nationale. Il a dû vous dire qu'on ne parvenait pas par les suffrages du peuple et qu'il suffisait, pour se créer une situation, d'obtenir une majorité parlementaire, le seul milieu où se font, se défont les ministres, et où un homme puisse conquérir un fauteuil présidentiel.

Qu'importent les électeurs lorsque la nomination est obtenue ! Par les intrigues de couloir, les appétits flattés, les petites faveurs accordées, le prestige qu'on prête toujours à l'homme qui veut régner et jouir, on réussit en dehors des volontés du suffrage universel.

Vous avez été habile ! Vous avez suivi les procédés et les moyens de M. Thiers ; mais vous n'êtes pas encore parvenu, comme vos amis veulent vous le faire croire en brûlant leur encens sous votre nez de demi-dieu. Je suis persuadé qu'un jour viendra où ces prétendus amis qui se mettent dans votre lumière seront les premiers à vous lapider lorsque, par suite de vos fautes, le peuple souverain vous rejettera dans l'obscurité.

Oui, M. Gambetta a été habile ; mais toutes ses ruses ont été usées et percées à jour, lorsqu'il a déclaré que la question sociale n'existait pas. Dans ce discours, il a prouvé que la politique n'était pour lui qu'un moyen d'arriver et que les réformes destinées à améliorer le sort matériel des classes travailleuses n'étaient pas dignes d'être examinées ! Gouverner, régner, jouir, avec l'enseigne de la République, c'est tout !

Vous avez l'étiquette que vous reclamiez, ouvriers, qu'importe à vos représentants que vous restiez dans les mêmes conditions d'existence? Le mandataire engraisse et se réjouit, parce que la République est pour lui *le but*.

Vous considériez, malheureux prolétaires, la République comme un moyen d'arriver, par l'application des libertés de réunion, de presse, d'association, au but suivant : la faculté, par le travail, d'élever et de nourrir vos familles sans avoir à redouter la misère et les chômages. Qu'est-ce que tout cela fait à l'ancien tribun qui a équipage, hôtel et fortune à l'abri de toute éventualité de coup d'Etat, de guerre ou de révolution !

Le rôle de M. Gambetta, dans la dernière Assemblée, a consisté à démontrer à la bourgeoisie libérale, et même aux monarchistes, qu'il était homme de gouvernement; à faire oublier l'ancien bohème de la rive gauche ; à taper sur le ventre des légitimistes, des orléanistes et des bonapartistes, en leur disant : « Vous voyez que je n'ai pas l'austérité de Caton, et si jamais j'arrive au pouvoir, vous n'aurez pas à vous plaindre ; je vous ferai la bonne part, je m'entourerai de ducs, d'évêques, de princes, et sous le titre de président de la République, je serai le monarque le plus absolu que vous puissiez rêver !.. Je couperai ma queue. »

Au sujet du programme de Belleville, M. Ordinaire présente les réflexions suivantes :

FEUILLETON DE LA *Vérité*. N° 1

LE TAPISSIER DE NOTRE-DAME

OU

LES TROIS BOSSUS DE STEINKERQUE

I

C'est une histoire du temps de Louis XIV que nous allons raconter, règne étrange qui contient à lui seul autant de gloire et plus d'amour que toutes les autres royautés, même en y comprenant celles de François Ier et de Henri IV qui, comme chacun sait, fut le Diable à quatre par excellence.

Sur la déclivité d'un coteau charmant et ensoleillé qui regardait la plaine de Steinkerque, se dressait au milieu des grands arbres d'une forêt et de noirs rochers cyclopéens, un manoir vénérable dont les murs habillés de lierre rappelaient à l'extérieur cette sombre architecture de la féodalité que vint égayer plus tard, après les croisades, un reflet venu de l'Orient. Sous l'épaisse carapace des murs, des forteresses, des tours et des donjons protecteurs, s'abritaient des écussons armoriés au-dessus des portes ogivées; des chimères se tordaient en grimaçant en escaladant les colonnettes, tandis que les galeries découpées à jour par les *tailleurs d'images* du moyen âge, tamisaient la lumière, comme à travers un tissu de fleurs. Trois fortes tours rondes à toitures coniques, reliées entre elles par des courtines à machicoulis dominaient le passage et offraient un observatoire excellent en même temps qu'elles présentaient un des types les plus complets de la sévérité de l'architecture militaire au moyen âge.

Ainsi que nous venons de le dire, par un contraste assez fréquent dans les constructions de cette époque, des falaises géantes, des murailles terribles abritaient un château d'une élégance et d'une délicatesse exquises; on eut dit d'une armure massive et pesante protégeant le corps svelte et nerveux d'un chevalier vêtu de velours et de soie.

Cette vénérable ruine jetée au milieu des bois, sur les rives d'une cataracte, entourée d'un parc d'une immense étendue, aux arbres vieux comme le monde, avait, au temps de sa splendeur, appartenu aux comtes de Nassau et était passée depuis entre les mains d'une famille française qui s'y était établie depuis les dernières années du règne de Charles Quint. Cette famille était originaire de Bretagne et son nom patronymique était Efflam de Kerlosquet — Ce fut dans ce château de Kerlosquet, dans cette ruine bretonne transportée en Allemagne que — pour des raisons particulières de stratégie, le maréchal de Luxembourg installa son quartier général peu de jours avant la bataille où le grand général devait, aux frais des Croates, apporter une mode nouvelle à la cour de Versailles — les Cravates ; — baptiser le régiment du prince de Conti — le Royal-Cravate, et enfin, faire une ample moisson de drapeaux destinés à rejoindre ceux que ce *Tapissier de Notre-Dame* avait déjà suspendus dans le chœur de la métropole.

Le vieux marquis de Kerlosquet était mort depuis vingt ans, laissant à sa veuve, une huguenote gasconne, le soin d'éteindre de nombreuses dettes qu'il avait contractées lors du siège de la Rochelle, sous le cardinal de Richelieu, et d'élever une nièce orpheline et aveugle qu'il avait recueillie depuis le berceau.

La dame de Kerlosquet s'acquitta du premier point avec une rigide ponctualité. L'économie sévère dont elle usa dans la dépense de ses revenus lui permit, en moins de quinze ans, de combler l'énorme déficit laissé par son époux ; elle purgea ses biens des hypothèques qui les grevaient, améliora ses terres, agrandit les dépendances de son château, fit relever les bâtiments écroulés et mit dans ses domaines, avec l'âpreté égoïste des protestants, un ordre et une règle admirables.

Quant au second point, l'éducation de sa nièce, la châtelaine ne s'en occupa que médiocrement. Soit que son aptitude à débrouiller le chaos domestique l'empêchât de se livrer aux plus doux sentiments de la nature, celui d'aimer et de s'attacher une pauvre et frêle créature sans fortune et privée d'un sens qui double et qui triple les félicités humaines ; soit qu'étrangère aux tendres émotions de la maternité, la dame de Kerlosquet eut le cœur fermé à tous les instincts affectueux, elle prit beaucoup moins de soucis de sa nièce que de son parc, de ses brèches, de ses cerfs et de ses chevreuils, de ses troupeaux et de ses fermes.

La jeune aveugle vivait proscrite et désolée dans ce vieux château désert, semblable à ces vierges, dont parle Chateaubriand, fleurs parfumées qui naissent et meurent ignorées dans la solitude.

Valentine réunissait cependant dans sa personne tout ce qui attache les cœurs, tout ce qui enchaîne les sympathies ; elle était belle comme les têtes de vierges de Daniel de Volterre, sa taille haute et bien prise était d'un charme et d'une grâce suprêmes et quand, vêtue d'une robe de mousseline légère, les cheveux épars, elle errait à tâtons dans les ombreuses allées du parc, interrogeant de ses mains fines et blanches, l'écorce rugueuse des chênes pour reconnaître son chemin, on l'eût prise volontiers pour l'ombre de la druidesse Velléda errant dans les bruyères, sous les forêts muettes et désolées de l'Armorique.

D'autrefois sa silhouette fine et distinguée se découpait à travers des arceaux en ruines sur la profondeur d'un cloître, ou ressortait comme une étoile ou une apparition au sommet d'une tour élevée.

— C'est le génie familier du château, disaient les paysans du Palatinat, la fée protectrice qui attire le regard de Dieu sur cette maison grande ouverte à l'avarice, mais fermée à la charité.

II

On comprendra qu'en vertu des principes d'économie domestique mis en usage par la dame de Kerlosquet, elle fut grandement effrayée quand on vint la prévenir de l'honneur que le maréchal de Luxembourg faisait à son château en y fixant son quartier général ; elle craignit la dépense qu'un tel hôte, entouré d'un aussi grand nombre de serviteurs et d'officiers, pourraient lui occasionner. La châtelaine avait passé de l'économie à la parcimonie, et de la parcimonie à l'avarice ; c'est là la marche ordinaire de la passion de l'or. Ses inquiétudes étaient donc de véritables angoisses, et elle jetait un regard d'effroi sur ces brillants officiers qui devaient, dans son opinion, mettre bientôt à sec les celliers du manoir, épuiser les provisions de ses greniers et inaugurer l'orgie dans une demeure où jusque-là les mœurs les plus rigides avaient régné dans toute leur austère gravité.

Mais quand elle eut acquis la certitude que le général de l'armée française payait au comptant tout ce que l'on fournissait à ses officiers et à sa suite, quand elle eut vu la discipline admirable que Luxembourg savait maintenir parmi ses soldats, l'exquise urbanité des officiers, elle se félicita intérieurement du choix que le maréchal avait fait de son château, puisque, outre l'honneur et l'avantage d'être protégé par une si illustre hospitalité, elle aurait encore l'avantage de vendre à prix élevé les provisions amoncelées dans sa propriété. (*A suivre.*)

Qu'est devenu le programme de Belleville? Personne ne s'en souvient plus. Les déclarations du jeune homme ont été oubliées par l'homme mûr, qui veut à la fois s'appuyer sur l'armée, la noblesse, le clergé et la bourgeoisie, mais qui ne pourra y parvenir. Les origines sont connues; les anciennes couches se défient et les nouvelles n'oublient pas.

Que d'inconséquences dans sa conduite pendant l'existence de l'Assemblée nationale! Il défend le suffrage universel auquel les monarchistes auraient bien voulu porter atteinte, et en même temps il conteste à l'armée le droit de voter! Il s'applique à refuser à l'Assemblée le pouvoir constituant, et plus tard il est le premier à le proclamer.

Du reste, il ne sortit de son apathie que lorsque Ledru-Rollin fut nommé. Il redoutait de voir ses amis et ses partisans se tourner vers le nouveau député qui avait doté la France du suffrage universel. Aussi avec quelle perfidie et quelle rage il lutta contre cette élection, qui a réussi malgré lui!

Il arrange la constitution, en rédige les articles, la corrige avec MM. Bocher et Buffet, qu'il détermine, un jour, à accepter la présidence du conseil. N'entrevoyait-il pas tous les germes de conflits, de discordes et de luttes acharnées que recélaient dans leurs flancs les lois constitutionnelles? Etait-il bien sincère lorsqu'il affirmait, sur les hauteurs de Belleville, que le Sénat, dont il avait trié les membres sur le volet, serait le grand conseil des communes de France? Ne prévoyait-il pas que l'adoption de semblables lois reculait l'avénement de la République et la laissait remettre en question? Personne, je le sais bien, n'attaquera à main armée, momentanément, cette République si difficile à asseoir; mais on est effrayé de voir les partis ardents, implacables, la menace à la bouche, se donner rendez-vous pour l'année 1880.

Quelle perspective, pour tous ceux qui travaillent et vivent de leur industrie, de savoir qu'à une date déterminée les républicains, les orléanistes, légimistes et bonapartistes, se prendront à la gorge et s'entre-dévoreront, au grand préjudice des affaires et des intérêts nationaux.

L'homme n'entreprendrait rien s'il connaissait d'avance le jour de sa mort, la société française se trouve dans le même cas.

Les explications de M. Ordinaire se terminent par les déclarations suivantes :

La responsabilité de cette situation incombe tout entière à M. Gambetta. Quel danger courrait le pays, si ses représentants s'étaient refusés à constituer? Ces messieurs auraient purement et simplement, dans l'impossibilité absolue de former une majorité à droite ou à gauche, et par conséquent d'élaborer une seule loi, voté leur propre dissolution.

Il suffit, pour établir cette vérité incontestable, de relire le message du maréchal-président réclamant hautement l'exécution des promesses qui lui avaient été faites ou la nomination d'une nouvelle Chambre.

Cela se serait passé ainsi, et les nouveaux députés n'auraient certes pas écrit une constitution semblable à celle qui nous régit.

Quelle est donc la pensée qui a dirigé M. Gambetta dans cette intrigue et cette ardeur constituante?

C'est la rédaction même des lois constitutionnelles.

Elles font du président de la République un souverain absolu, plus inattaquable, plus maître de la Chambre qu'un empereur!

Ah! cette domination, ce pouvoir, il voudrait bien en jouir, et s'asseoir dans ce fauteuil du haut duquel il dirigerait à son aise ses foudres du côté des mécontents.

Cette constitution n'a pas été créée pour la France, elle a été faite pour M. Gambetta qui usera de ses prérogatives si par malheur il entre un jour à l'Elysée. Mais il ne réussira jamais, parce que la démocratie commence à le considérer sous son vrai jour, et à s'apercevoir que cet homme croît plus à son étoile qu'il n'a de foi politique.

Nous connaissons sa méthode. Lorsque les électeurs, les républicains du pays tout entier s'étonnent de ses votes réactionnaires, de ses abstentions calculées, et que les clameurs deviennent assez bruyantes pour arriver jusqu'à son oreille, il fait partir ce que nous appelons vulgairement un pétard!

Après avoir rassuré les conservateurs par ses votes, il monte à la tribune, enfle sa voix, frappe sur le marbre, étale les principes démocratiques qu'il tire de son armoire, où il les laisse habituellement, insulte les bonapartistes, et le tour est joué!

Le lendemain, les journaux s'exclament, encensent le grand, le merveilleux, le sublime orateur, et les républicains, heureux d'avoir entendu l'éloquente exposition des principes de la Révolution, d'avoir été vengés des hommes de Décembre, oublient les actes pour ne plus se souvenir que des paroles.

Il y a encore un autre procédé que M. Gambetta emploie souvent : c'est de dire dans son journal que l'amnistie est un devoir, d'y plaider ardemment cette proposition, puis de ne pas la défendre à la tribune et de s'abstenir de voter pour elle. De cette façon, le tribun est couvert par le langage de la *République française* et par le bulletin de ses rédacteurs-députés.

Tout cela est bien habile, mais c'est bien misérable. Promettre aux électeurs de Belleville, en 1869, de combattre pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, annoncer plus tard que le « *contrat tient toujours* » et se faire ensuite l'avocat de l'ambassade auprès du Vatican; augmenter le budget des cultes, se proclamer partisan des prêtres comme fonctionnaires à cause de la clientèle catholique, je ne sais si c'est là remplir les volontés de ses mandants; ce n'est pas à moi à trancher une aussi grave question.

M. Gambetta n'aime pas les gens qui voient clair dans son jeu, qui devinent les mobiles qui le dirigent, et il s'applique à choisir dans toutes les circonscriptions de France des candidats maniables qui forment, à un moment donné, sa majorité exclusive. C'est pour ces motifs qu'il m'a fait faire aux élections dernières une guerre clandestine, sourde, implacable, — se rencontrant dans cette bataille avec la coalition monarchique; — je n'en ai pas moins triomphé. Aussitôt la tactique a changé, et, pendant son voyage à Lyon, l'ex-dictateur m'invitait à prendre place dans son landau pour parcourir la ville; il me voulait près de lui dans la réunion où il prononça un discours qui, hélas! laissa l'auditoire défiant et froid; au banquet qui lui fut offert à l'hôtel Collet, il avait fait mettre mon couvert près du sien, parce que ma popularité lui était connue et qu'il fallait pouvoir rejeter sur des amis maladroits les fautes de la lutte poursuivie si vigoureusement pendant la période électorale.

Je n'insiste pas et je me contente de conclure :

« Je suis entré riche dans la vie politique, M. Gambetta, et vous, lorsque vous avez choisi votre carrière, vous étiez pauvre, vos entreprises ont réussi et les miennes ont avorté. Vous avez le triomphe, j'ai trouvé la défaite. A bientôt la revanche et ce sera l'avènement du socialisme républicain.

« Je laisse à d'autres le soin de découvrir de quelle façon vous avez fait fortune : il me répugne d'accomplir cette besogne vis-à-vis d'un ancien ami avec lequel j'ai eu des rapports confidentiels, notamment lorsque l'hôte de de Froshdorf voulait remonter sur le trône de France. Je vous ai défendu contre les bonapartistes à la gare Saint-Lazare et peut-être ce jour là; m'avez-vous dû la vie.

« Mais, maintenant, je vous ai jugé à votre juste valeur; j'ai pu apprécier la duplicité, l'esprit d'égoïsme et d'ambition personnelle qui se cachait sous les dehors d'une fausse bonhommie.

« Tout est calcul dans votre conduite; ainsi vous avez voulu habiter la Chaussée d'Antin, parce que Mirabeau est mort dans cette rue et que vous désirez être comparé à Mirabeau, le modèle que vous vous êtes proposé.

« Vous avez, en effet, tous ses vices, mais votre talent incontestable de parole ne s'élèvera jamais à la hauteur de son génie.

« Vous conserverez encore quelque temps un prestige qui s'en ira bientôt en fumée, par suite d'un accident ou d'une révélation quelconque, et il ne restera de vous que l'écho toujours faiblissant du tapage dont vous avez rempli la France.

Signé : F. ORDINAIRE,

ancien député du Rhône, ancien conseiller municipal de Macon, ancien conseiller général du Rhône.

Rien à ajouter, n'est-ce pas?

Un mot seulement : Vous verrez que le journal de M. Gambetta, la *République française*, si bien informée d'habitude, n'aura pas connaissance de cet acte d'accusation et ne donnera pas l'origine de la fortune du grand citoyen.

Vous perdez votre temps, M. Ordinaire, on ne vous répondra pas.

Qui ne dit rien, consent

La *République française* continue à se taire; les accusations de M. Ordinaire ne lui ont pas semblé sans doute assez accablantes. Pour M. Gambetta, ce n'est rien d'être accusé de posséder une fortune dont on ne peut justifier l'origine et qui semble faite au détriment du pays; ce n'est rien de recevoir à travers la figure des coups de cravache tels que ceux qui lui ont été infligés par M. de Cassagnac; ce n'est rien que ces insinuations qui encombrent la brochure de M. Ordinaire et qui laissent la porte ouverte à toutes les suppositions: M. Léon Gambetta, le chef de la démocratie française, l'ancien dictateur, ne se justifiera pas et ne poursuivra pas M. Ordinaire. Il trouve que la dignité de *sa* République est au-dessus de tout soupçon.

Cet apparat de fierté rentre tout à fait dans le caractère de M. Gambetta, et c'est aussi la dernière ressource de ceux qui n'ont aucun moyen de se justifier. En tous cas ce silence ne trompera plus que les lecteurs exclusifs de la *République française*; ils ne sauront même pas que M. Gambetta a été attaqué par M. ordinaire.

Platon, qui pourtant était républicain, a écrit ces mots qui s'appliquent bien à la République de MM. Gambetta, Ordinaire et Guyot-Montpayroux :

« Partout où l'on voit courir aux affaires publiques des mendiants, *des gens affamés de biens qui n'en ont aucuns et qui s'imaginent que c'est là qu'ils doivent aller en prendre*, il n'y a pas de bon gouvernement possible. » (*République, liv. VII.*)

Incompétence des Tribunaux en ce qui concerne les actes de l'autorité administrative.

Voici les termes du jugement rendu par le tribunal de Tours, et par lequel ce tribunal s'est déclaré incompétent pour juger un acte du préfet d'Indre-et-Loire.

..... Attendu que les tribunaux civils ne doivent pas s'immiscer dans l'appréciation des actes de l'autorité administrative; que l'examen par le tribunal de la légalité ou de l'illégalité des instructions données par le préfet d'Indre-et-Loire, et étant le fait du fonctionnaire agissant dans l'exercice de ses fonctions et non de l'homme privé, serait une violation des lois prononçant la séparation des pouvois administratif et judiciaire; que cette appréciation est du ressort des tribunaux administratifs, qui sont seuls compétents pour déterminer la valeur des mesures admistratives susénoncées et déclarer si elles constituent un excès de pouvoir ou si elles rentrent dans les attributions du préfet;

Attendu que les tribunaux ordinaires sont compétents pour statuer, sans qu'il soit nécessaire de recourir au conseil d'Etat, sur des abus d'autorité commis par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, cette compétence n'existe qu'autant que les faits qui sont reprochés aux fonctionnaires constituent des voies de fait et tombent sous l'application du droit commun;

Attendu que, dans l'espèce actuelle, M. de Roussen base son action en dommages-intérêts non sur un fait étant une voie de fait de droit commun, mais sur des instructions et des mesures administratives prises par M. de Nadaillac dans l'exercice de ses fonctions de préfet; que le tribunal ne pourrait statuer sur cette demande sans se livrer à une appréciation d'actes de l'autorité administrative que la loi lui défend d'examiner;

Attendu que le déclinatoire présenté par le préfet d'Indre-et-Loire est donc fondé,

Par ces motifs,

Donne acte à M. le procureur de la République du dépôt du déclinatoire daté du 2 août 1877 et proposé par M. le préfet d'Indre-et-Loire, et de ses conclusions en date du 6 du même mois,

Et statuant sur ledit déclinatoire et sur les conclusions du demandeur,

Se déclare incompétent et renvoie M. de Roussen ès qualités à se pourvoir ainsi qu'il avisera,

Condamne M. de Roussen ès qualités aux dépens....

NOUVELLES

POLITIQUES

L'agence Havas nous communique la note suivante :

« Deux journaux se sont étonnés que M. de Fourtou, qui avait accompagné le Maréchal à Bourges, ne l'ait pas accompagné également dans le voyage actuel.

« Nous croyons savoir que le choix des ministres qui accompagnent le Président de la République dans son voyage n'est inspiré par aucune pensée politique ni aucune question de prépondérance. Il était naturel que ce fût M. le duc de Broglie qui fît au Maréchal les honneurs de l'Eure, son département, de même que M. de Fourtou l'accompagnera certainement dans son voyage de la Dordogne, et M. de Meaux dans celui de la Haute-Loire.

« Du reste, M. le duc de Broglie n'ira que jusqu'à Caen, où le ministre de la marine prendra sa place auprès du maréchal, qu'il accompagnera à Cherbourg. »

M. Gambetta est à Lille. Il y a prononcé un discours dans un banquet. Très-bien. Mais l'ex-dictateur devrait bien répondre aux accusations formulées contre lui par M. Ordinaire.

Or, ce matin encore, la *République française* ne contient aucune réponse, ce qui autorise à croire que M. Gambetta tient pour parfaitement exact le portrait qu'a tracé de lui M. Ordinaire. Dont acte.

Lille est une grande cité qui s'est toujours montrée indulgente, plus qu'indulgente, sympathique même pour M. Gambetta; et, comme on ne dispute ni des goûts, ni des couleurs, nous n'avions jusqu'à présent qu'à nous incliner devant ces préférences. Mais, aujourd'hui, la question a changé de face; ce n'est plus de sympathie, mais de dignité, mais d'honneur qu'il s'agit, et nous cesserions de considérer comme respectable une réunion qui consentirait à laisser discourir devant elle un homme sur lequel pèsent d'aussi lourdes accusations que celles dont M. Ordinaire a flagellé le dictateur de 1870.

Il est étrange que M. Gambetta ne l'ait pas compris lui-même! est-ce abberration ou absence de sens moral? Ni l'un ni l'autre peut-être, mais un aplomb!

Au fait, il a raison, puisque cela réussit.

***

Signalons l'apparition de deux nouveaux journaux : l'*Assemblée nationale de 1848*, dirigée par M. Adrien de la Valette, et le *Pouvoir*, petite feuille à 5 centimes qui, ainsi que l'indique son titre, sera conservatrice et débute en examinant à quels mobiles obéissent les gens qui attaquent le Maréchal :

On l'attaque comme on attaquait Charles X, Louis-Philippe, Cavaignac, Napoléon III et M. Thiers lui-même. On l'attaque comme on attaquerait son successeur, s'il en avait un.

On l'attaque parce qu'il est le pouvoir et qu'on ne veut ni du pouvoir, ni de la société qu'il protége.

Quant à ceux qui, sans désirer un bouleversement social, attaquent le pouvoir du Maréchal, on les connaît depuis longtemps.

Ce sont les mêmes qui, en 1830, criaient : « Vive la Charte! » pensant que tout se réduirait à une abdication de Charles X au profit du duc de Bordeaux.

En 1848, ils criaient : « Vive la réforme! » pour avoir un changement de ministère.

Ensuite, ils organisaient des ateliers nationaux, d'où devait sortir l'insurrection de juin.

En 1871, ils donnaient aux émeutiers les armes nécessaires à l'explosion communarde.

C'est une poule qui exècre les serpents et qui, depuis trois quarts de siècle, couve des œufs de vipères. Quand les serpents sont éclos, elle va chercher le pouvoir pour qu'il les détruise, et le lendemain elle recommence à couver de nouveaux œufs pour avoir de nouveaux reptiles.

DE PARTOUT

L'appel que nous avons adressé à nos amis *connus* et *inconnus* a décidément été entendu, et grâce à eux, s'il plaît à Dieu, désormais nous ne manquerons plus de nouvelles.

Voici un joyeux canard... à poils, que nous expédie par eau, nécessairement, un fantaisiste correspondant du Havre. Comme nous serions désespéré qu'il occasionnât une révolution chez MM. les coiffeurs, nous ne lui donnons la volée que sous toutes réserves.

Donc, gare! je lâche l'oiseau :

Il vient d'arriver au Havre, écrit notre correspondant, un navire, *le Prophète*, chargé d'une cargaison aussi extraordinaire que mal odorante; elle se compose d'une immense quantité de cheveux de toutes nuances, parmi lesquels le noir domine. Ces cheveux, d'une malpropreté révoltante et d'une odeur écœurante, sont, une fois passés à la vapeur et lavés avec soin, d'une beauté, d'une finesse et d'un brillant merveilleux.

Ils se vendent à un bon marché excessif et vont faire la baisse sur les foires de Bretagne, de Normandie et d'Auvergne.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce chargement, c'est la provenance.

Les Apaches, les Comanches et autres tribus indiennes ont, on le sait, l'habitude de scalper leurs ennemis et de se faire un trophée des chevelures enlevées. La gloire de leurs grands chefs se mesure au nombre de leurs perruques, ce qui fait que leurs panoplies ressemblent moins à un musée qu'à des boutiques de coiffeurs ou de marchands de cheveux.

Surpris par l'expédition française, à la fin du siècle dernier, les Indiens s'enfuirent devant nos soldats, non sans cacher dans des cavernes profondes et mystérieuses les ossements de leurs ancêtres, ainsi que leurs trophées guerriers et capillaires.

Des faux-frères auraient depuis découvert le pot aux roses et vendu la mèche — c'est le mot — à des industriels qui ont amené à la Nouvelle-Orléans la singulière cargaison qui infecte, à l'heure qu'il est, le bassin Napoléon.

Aujourd'hui c'est du pays de la lune, c'est de Landerneau que nous arrive sous le nom de Satané-Binet une nouvelle à la main des plus galamment troussée. Cette nouvelle n'a pas d'autre but que de nous annoncer la mort d'un *vieux de la vieille*, qui, après avoir autre fois fait la barbe à l'Europe coalisée contre la France, s'était modestement retiré à Landerneau.

Voici la lettre de faire part :

« Le père Cimbrier vient de mourir. C'était un vieux de la vieille qui avait fait, en qualité de sergent dans la garde, toutes les guerres de l'empire.

« Il était bien connu à Landerneau par un tic assez bizarre; il accompagnait toutes ses phrases d'une ritournelle de clairon qu'il exécutait fort proprement sur le nez.

« C'était sans doute un souvenir du régiment. On m'a conté de lui un mot sublime et qui est authentique. Ce sera son oraison funèbre.

« Tout le monde sait que Napoléon aimait pour soldats ces grands et solides gaillards qu'on appelle, au régiment, de beaux hommes. Dans les revues, il s'arrêtait volontiers devant eux, et se plaisait à les questionner. Cimbrier était le plus bel homme de la garde : il avait six pieds, et plus. On songea à tirer parti de cette superbe taille pour obtenir une grâce de l'empereur.

« Il s'agissait d'une pauvre veuve dont le mari avait été tué à Marengo. Un jour de revue, on la plaça derrière Cimbrier, à qui l'on fit la leçon. Si l'empereur l'interrogeait, il devait lui présenter cette femme et lui expliquer l'affaire. Cimbrier avait appris son discours par cœur et se l'était dix fois répété tout bas; mais quand l'empereur s'arrêta devant lui, il perdit complètement la tête.

« — As-tu déjà servi? lui demanda Napoléon.

« — Oui, sire, répondit-il tout troublé et balbutiant, oui, sire : je suis mort à Marengo, et voilà sa veuve. »

LOCALES

A M. Ch. PUYO, *capitaine commandant la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Morlaix.*

Je suis chargé, par la Compagnie d'assurances le *Phénix*, de vous transmettre ses remerciements, pour l'empressement avec lequel les sapeurs-pompiers, sous vos ordres, ont coopéré à l'extinction de l'incendie survenu, le 22 juillet dernier, chez le sieur Bellec, en St-Martin-des-Champs.

Désirant participer à la fondation de la caisse de secours des sapeurs-pompiers de Morlaix, la Compagnie m'autorise à verser entre vos mains la somme de quarante francs.

Croyez bien, Monsieur le Capitaine, que je suis fort heureux d'être, en cette circonstance, l'intermédiaire de la Compagnie près de vous, et veuillez agréer mes bien sincères salutations.

CH. RINCÉ.

Il est juste d'adresser les mêmes remerciements aux employés de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest, qui, étant à proximité du lieu de l'incendie, y sont arrivés les premiers, et ont déployé la plus grande activité.

L'Agent général de la Compagnie du PHÉNIX,

CH. RINCÉ.

Le 15 du courant, deux agents de police de service dans un bal champêtre qui avait lieu à la Madelaine, se virent dans la nécessité d'en faire sortir plusieurs individus qui étaient en état d'ivresse et qui troublaient la tranquillité publique. L'un d'eux, le nommé Corvez, Guillaume, âgé de 18 ans, charron, demeurant rue des Vignes, se mit en état de rébellion envers les agents et leur porta des coups ; ils voulurent le conduire à la Chambre de sûreté, mais un autre individu, nommé Bellec, Louis, âgé de 20 ans, peintre en voitures, intervint et excita la foule contre ces deux agents et proféra contre eux des injures grossières et des menaces. La foule, qui devenait de plus en plus menaçante, aurait fini par arracher le sieur Corvez des mains des agents s'ils n'étaient parvenus à le conduire jusqu'au poste de la caserne du Refuge. Le commissaire de police, informé de ce qui s'était passé, se transporta sur les lieux, fit cesser les danses et fit arrêter les deux principaux perturbateurs, lesquels ont été condamnés, le lendemain, par le tribunal correctionnel, chacun à deux mois de prison.

L'UNION RÉPUBLICAINE

Un journal spontanément éclos de la fermentation communarde nous fait l'honneur de vouloir bien nous consacrer quelques lignes :

« La coalition monarchique tente, en ce mo-
« ment, dans le Finistère un suprême effort,
« en vue d'égarer l'opinion des électeurs et de
« surprendre leur vote.

« Elle vient de fonder, à Morlaix, un journal
« chargé de débiter aux populations toutes les
« erreurs de l'ordre moral, sous ce titre, qui
« est une antiphrase : Ar Wirionez, *La Vé-*
« *rité.* »

—

Voici quelques extraits que nous trouvons dans la *Défense* d'aujourd'hui, et qui semblent écrites exprès pour répondre aux messieurs de l'*Union républicaine* :

« Aussi bien, c'est à l'ensemble du cabinet et non pas à tel ou tel ministre que l'opinion demande de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la scandaleuse propagande des 363 et au déluge de mensonges et de calomnies dont le parti radical inonde la France. »

La Fanfare du 22e Bataillon de Chasseurs à pied jouera demain, dimanche, à la messe, les morceaux suivants :

1° *St-Vincent* et *Ste-Cécile* (Marches) ;
2° Le *Loup garou* (Pas redoublé).

Le Chef de fanfare,
LAPUYADE.

Police et Tribunaux

Si les ivrognes ont bien marché, les voleurs, de leur côté, n'ont rien laissé à désirer :

Il y a un mois à peine, j'assistais au jugement d'une bonne femme qui employait un moyen de défense assez original :

— Vous avez été prise, lui disait le président, en flagrant délit de vol d'oignons.

— C'est vrai, monsieur le président, mais c'était pour manger avec du bœuf.

— J'avoue, lui répliqua le président, que le bœuf aux oignons est une excellente chose, mais il n'est pas permis, pour se procurer cette friandise, de la devoir à une soustraction ; or, ce jardin ne vous appartenait pas, pas plus que les oignons que vous y avez ramassés, n'est-ce pas ?

— Oui, mon président, je sais bien que ce n'est pas permis, mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, c'était pour manger avec du bœuf.

Il fut impossible d'en tirer autre chose.

Remplacer les oignons par les pommes de terre — il y a des gens qui les préfèrent — le tribunal de Versailles par celui de St-Pol-de-Léon et la même affaire se présentait, le 11 de ce mois. Voilà de la décentralisation ou je ne m'y connais pas.

L'avant-veille, la gendarmerie, manquant de délicatesse, cueillait également mademoiselle Jacquette, qui avait profité du sommeil du sieur Fourmi, maire de Garlan, pour lui emprunter clandestinement quelque menue monnaie. La Fontaine l'a dit : « La fourmi n'est pas prêteuse, et Mlle Jacquette, la cigale, chante aujourd'hui, en prison, sous la grosse inculpation de vol qualifié.

Si, au nombre des victimes, nous ajoutons Mlle Caroline Bizeïs — un nom grec — de Tréflez, et M. Philippe Augu, maître d'hôtel à Saint-Pol-de-Léon, nous aurons épuisé le martyrologe de la dernière quinzaine.

EXCENTRICITÉS
Scientifiques et littéraires.

A la Sorbonne, à Cambridge, à Oxford, à Iéna, à Leipsig, à l'Institut de France, le nom des Celtes est plus connu que leur langue, et leur langue est moins connue que leur grammaire qui ne l'est pas du tout.

A part quelques très-rares Bas-Bretons érudits, tels que Messieurs Le Gonidec, Le Joubioux, Hersart de La Villemarqué et Brizeux qui se sont sérieusement occupés de la langue celto-bretonne et en ont circonscrit le domaine dans les seuls livres classiques qui la garantissent désormais de l'oubli, à part ces quelques hommes, disons-nous, nul parmi les quelques écrivains, qui ont écrit sur la Bretagne, n'ont eu souci d'en épeler l'alphabet ; et c'est à cette ignorance qu'il faut attribuer les tristes livres tout fantaisistes des Jules Janin, des Pitre-Chevalier et de tant d'autres ; livres faits avec des compilations, sans que l'auteur y ait rien imprimé de sa personnalité.

Il est juste, cependant, de ne pas englober dans l'indifférence que méritent de telles élucubrations, les travaux remarquables des frères Thierry qui ont reconstruit l'histoire des Gaules, non avec les contes grecs de Tite-Live et de Suétone, mais grâce à leur connaissance approfondie de l'irlandais et du bas-breton qu'ils avaient étudié à leurs sources les plus pures : le glossaire de Boadicée.

Dirigé dans ses recherches par ce double fil d'Ariane, l'illustre auteur de l'*Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés*, le Père de l'Histoire du monde, ainsi que le désignent les Bretons des deux côtés du détroit, *Tad er brut er bed-man*, Amédée Thierry a suivi pas à pas les Gaëls et les Kimris-Cimbres — du pied glacé des montagnes de Taur, jusqu'aux colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar) ; car pour ces races dont les goûts nomades attestent l'origine orientale, il n'y eut jamais de Pyrénées.

Descendus des hauts plateaux de l'Asie en Europe, par le nord, et se trouvant arrêtés par l'Atlantique, ces derniers venus de l'invasion s'arrêtèrent en partie dans ces contrées nouvellement conquises ; d'autres se répandant au sud, envahirent la Péninsule ibérienne — l'Espagne — et y fondèrent quelques villes et quelques ports sur l'Atlantique ; Portus Gallorum que les Romains écrivirent plus tard par abréviation : PORTV. GAL. — Portugal. —

D'autres, que l'Orient attirait, se ruèrent sur l'Italie ; d'autres, continuant leur route à travers l'Epire et l'Albanie, descendirent en Grèce jusqu'à Delphes et Dodone dont ils incendient le temple et chassent la pythonisse ; les plus aventureux enfin traversent le Bosphore, remontent vers leur point de départ éparpillant leurs colonies sur le chemin et reçoivent en Asie-Mineure, sur la rive droite de l'Halys, dans la Galatie Gaule-Asie — le célèbre saint Paul qui leur adresse sa grande épître aux Galathes.

Cet itinéraire suffit pour expliquer les points nombreux de confraternité, les rapports incompris qui existent entre les peuples du nord de l'Occident et ceux de l'extrême Orient, rapports dans les habitudes, dans le culte, dans le costume, dans les monuments et dans les radicaux de la langue, tant qu'elle a conservé cette simplicité primitive qui précède les littératures formées.

On comprendra alors pourquoi on trouve une parenté si proche entre la langue bas-bretonne et la langue sanscrite, pourquoi deux monuments gigantesques de même disposition architecturale, représentant la même idée religieuse, s'appellent Carnac, sur les côtes du Morbihan, et Karnak sur les bords du Nil égyptien, tandis que des roches brutes et colossales jetées comme des géants sur la côte orientale de l'Indoustan ou du Coromandel portent le nom de Karnatic ?

M. le vice-amiral vicomte Fleuriot de Langle a bien voulu nous communiquer une brochure très-curieuse extraite du *Bulletin de la Société de Géographie* et traitant des monuments mégalolithiques ; les pierres de Carnac jouent nécessairement un rôle important dans cette notice dont nous détacherons quelques passages parmi les plus saillants, quand l'heure sera venue.

Tandis qu'une partie de ces tribus voyageuses descendaient vers le sud et peuplaient le nord de l'Afrique par le détroit de Gibraltar, une autre partie, bravant le froid, se répandaient vers le nord et, traversant le bras de mer, s'établissaient en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et dans les îles du continent.

Le débordement de ce fleuve humain, dont les flots successifs, partis de la même source, se sont répandus sur le monde entier, explique cette similitude entre tous les peuples qui ont gardé quelque chose de leur état social primitif, similitude qui naguère encore était un problème irrésolu par les savants que l'étude des langues primitives a mis depuis sur chemin de la vérité.

Nous l'avons dit au début de ce chapitre, la plupart des philologues modernes ignorent le sanscrit et le caledonec, c'est-à-dire l'alpha et l'oméga, les deux clefs principales de l'étude des langues.

Il y a peu de temps que M. Templier, le directeur éminent de la maison Hachette soumit, à l'un des gros bonnets de la philologie moderne, l'étymologie de quelques mots français incontestablement empruntés à la langue bas-bretonne.

Le savant n'y vit absolument que du feu, et l'impression de mon livre aura lieu quand les membres de l'Institut auront appris ce qu'ils ignorent.

Gaston Robert de Salles.

MOUVEMENT DU PORT DE MORLAIX
Du 9 au 16 août 1877.

ENTRÉES. — Steamer A, *Sedgemoor*, 101 t., cap. Gilbert, Darmouth, lest. — Lougre, *Alma-Maria*, 78 t., cap. Noël, Cardiff, houille crue. — Brik N, *Gratitude*, 193 t., Sundene, Soderhamn, bois de sapin. — Steamer, *Morlaix*, 195 t., cap. Brégend, Havre, cueillette. — Sloop, *Saint-Nicolas*, 16 t., cap. Cabon, Toulenhéry, froment. — Ketch A, *Rapid*, 43 t., cap. Toll, Légué, farine et son.

SORTIES. — Lougre, *Gustave-Anaïs*, 58 t., cap. Jaffry, Devoran, os de bétail. — Ketch A, *Annie Lee*, 75 t., cap. Bishop, Roscoff, lest. — Steamer A, *Sedgemoor*, 101 t., cap. Gilbert, Dartmouth, cueillette. — Steamer, *Morlaix*, 195 t., cap. Brégend, Hâvre, cueillette. — Ketch A, *Rapid*, 43 t., cap. Toll, Guernesey, farine, son et avoine.

Mercuriale

MORLAIX. — Marché du 11 août 1877.

Froment	l'hectolitre	28 fr.	20 c.
Orge	—	15	20
Blé noir	—	12	79
Avoine	—	10	70
Pommes de terre	—	12	00
Beurre, les 100 kil. 1re qualité.	—	197	00
2e qualité.	—	186	00

Bulletin météorologique

Paris, 17 Août 12 h. 13 soir.

Baromètre uniforme vers 763 Manche et Océan, vent faible, mer belle.

755 Hernosand, Christiania, Hebrides, Wisby, Copenhague. — 760 Valentia, Dunkerque, Memel. — 765 Moscou.

A NOS LECTEURS

Sachant quel intérêt profond, les lecteurs, ceux de la campagne surtout, attachent aux nouvelles des pays environnants, nous prions nos amis, connus et inconnus, de vouloir bien être nos correspondants, et se faisant nos collaborateurs, nous adresser tous les faits qu'ils jugeraient utiles ou simplement intéressants.

Le Rédacteur,
Gaston-Robert de SALLES.

Pour tous les articles non signés :
Le Gérant,
BOITTÉ.

ENCADREMENTS

Couleurs à l'huile
Toiles, Pinceaux et toutes les fournitures artistiques

TANGUY
14, RUE CLAUZEL, 14
PARIS

4e Année. LA 4e Année
FRANCE ILLUSTRÉE
LITTÉRATURE, SCIENCES, MORALE, RÉCRÉATION, etc.
Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris, Départements, Algérie : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
Etranger (union postale) : Un an, 25 fr.
PRIX DU NUMÉRO :
40 centimes ; par la poste 50 centimes.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. l'abbé Roussel, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS
40, Rue La Fontaine, Paris-Auteuil

Peinture et Photographie d'art
J. TOURTIN Ainé
PEINTRE
Elève de M. INGRES et de l'école des Beaux-Arts de Paris
Créateur du portrait REMBRANDT -- Carte
32, RUE LOUIS-LE-GRAND
ENGLISH **PARIS** SPOKEN
PAS DE SUCCURSALE
Ne pas confondre avec la maison *Emile Tourtin*

Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs
A. URCUN
PLACE DES HALLES, 20
MORLAIX

P. SALONNE
HOTEL DE PROVENCE
MORLAIX

Un homme, excellent administrateur, bon prote et compositeur au besoin, désirerait entrer dans une imprimerie.

Il pourrait prendre la direction d'un journal et en faire fort bien marcher le service et la rédaction.

S'adresser, pour les renseignements, à Mme HASLÉ ou a M. J. Robert de SALLES, rue de Brest, 36, à Morlaix.

DIVERS PRODUITS
A L'ACIDE PHÉNIQUE
Du Docteur DECLAT

USAGE EXTERNE
Glyco-Phénique
Glycérine 40 0[0 et acide phénique, tiré à 10 0[0 :
Pour brûlures, — Plaies, — Varices, — Erysipèles, — Maladies de peau, — Démangeaisons, — Gargarismes, — Toilette, — Gencives, — Désinfectant, — Anti-sceptique, — Assainissement, Fumigations anti-épidémiques et anti-croupales, etc., etc. (300 grammes). 1 50

USAGE INTERNE
Acide phénique :
Sirop a l'acide phénique, tiré 0 gr. 10 par cuillerée, pour Rhumes, — Catarrhes, Phthisie, — Diarrhées, — Maladies épidémiques (Variole, Scarlatine Rougeole, Croup, Fièvres typhoïdes) Scrofules, — Dyspepsies, etc. . . 3 »
Liquide a injection sous-cutanée, pour Fièvres intermittentes, — Diathèses, — Cachexies, états graves des maladies ci-dessus, — Charbon, etc . . . . . 2 »

Phénate d'ammoniaque
Sirop anti-épidémique (titré à 0 gr. 15 de phénate d'ammoniaque, par cuillerée), mêmes maladies avec action plus grande et plus rapide. Spécialement : Choléra, Fièvres jaunes, Fièvres pernicieuses, bilieuses, typhoïdes graves, Dyssenteries, Asthme, Pneumonie. Variole, Cholérine, etc . . 4 »
Liquide a injection sous-cutanée, pour mêmes maladies : état aigu, — température très-élevée, — délire, — période ataxique des maladies à ferments, — Choléra, — Fièvres jaune, pernicieuse, typhoïde, scarlatine, — Rougeole, — Croup, etc 2 50

Acide sulfo-phénique
(soufre et acide phénique).
Sirop sulfo-phénique, titré à 0 gr. 15, pour Maladies de la peau, — Dartres, — Catharres de toutes les muqueuses, — Asthme, Pituites, etc. . . . . 3 »

Coqueluche :
Ce sirop guérit la coqueluche bien caractérisée en 12 ou 15 jours. . . . . 3 »

Dragées et pâte phéniquées
CHASSAING. GUÉNON et Cie. 6. avenue Victoria, Paris.

LIQUEUR DES MOINES Bénédictins

LIQUEUR DES MOINES Bénédictins
de l'Abbaye de Fécamp
créée en 1510, connue sous le nom de
BÉNÉDICTINE
Cette liqueur exquise est antiapoplectique et digestive. Les plantes salutaires qui la composent en font un des meilleurs préservatifs contre les affections épidémiques.

A. LEGRAND aîné et Cie, à FÉCAMP (Seine-Inf.)
MAISON A PARIS, Boulev. Haussmann, 76.
Se trouve dans toutes les bonnes maisons de France et de l'étranger.

Se trouve dans toutes les bonnes maisons de France et de l'étranger.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE
DE Mme J. HASLÉ
36, RUE DE BREST, MORLAIX

Impressions de : Lettres de faire part naissance, mariage, décès ; Affiches, Circulaires, Mémoires, Cartes de visite, Tableaux, Prix-Courant, Répertoires, Factures, Cartes, Étiquettes en tous genres, etc., etc.

FOURNITURES DE BUREAUX : Un très-grand choix de Registres de divers formats.

Morlaix, Imprimerie de Mme HASLÉ.
Certifié par l'imprimeur soussigné.

En Mairie, à Morlaix, le 18 Août 1877.
Vu pour légalisation de la signature ci-contre,
Le Maire,